

**Report to
Rapport au:**

**Council
Conseil**

6 February 2019 / 6 février 2019

**Submitted on February 4, 2019
Soumis le 4 février 2019**

**Submitted by
Soumis par:**

**Helena Prockiw, Chair, Committee of Adjustment / Président du Comité de
dérogation**

Contact Person

Personne ressource:

**Krista Libman, Secretary-Treasurer, Committee of Adjustment / Secrétaire-
trésorière du Comité de dérogation**

613-580-2424, ext. / poste 27893, Krista.Libman@ottawa.ca

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2019-OCC-COA-0001

**SUBJECT: 2019 DRAFT OPERATING ESTIMATES – COMMITTEE OF
ADJUSTMENT**

**OBJET: PRÉVISIONS PRÉLIMINAIRES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DE 2019 – COMITÉ DE DÉROGATION**

REPORT RECOMMENDATIONS

**That City Council receive and table the Committee of Adjustment Draft 2019
Operating Budget at its meeting on February 6, 2019, for subsequent
consideration by Council in Committee of the whole to be held March 6, 2019.**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose les prévisions budgétaires de fonctionnement 2019 du Comité de dérogation à sa réunion du 6 février 2019 aux fins de leur examen ultérieur par le Conseil siégeant en tant que comité plénier lors de la réunion prévue le 6 mars 2019.

BACKGROUND

On December 5, 2018, Council approved a term of Council budget process as part of the 2018-2022 Council Governance Review report. The adopted recommendation for the 2018-2022 term of Council process for the tax and rate supported budgets largely mirror the budget process approved by the previous Council, including a multi-year rate supported budget.

The Committee of Adjustment 2019 Draft Operating Estimates were scheduled for tabling on February 6, together with other draft budgets for services that report to a Commission, Board or special purpose body, as part of the City's overall draft operating and capital budget process.

CONTEXTE

Le 5 décembre 2018, le Conseil a approuvé un processus budgétaire, pour la durée du mandat du Conseil, dans le cadre du Rapport sur l'examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal pour 2018-2022. Selon la recommandation adoptée, le processus utilisé pour l'établissement des budgets financés par les taxes et les redevances, pour le mandat 2018-2022 du Conseil, reflète largement celui approuvé par le Conseil précédent et prévoit, notamment, un budget pluriannuel soutenu par les redevances.

Les prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2019 du Comité de dérogation sont censées être déposées le 6 février, en même temps que celles d'autres budgets pour les services qui relèvent d'une commission, d'un conseil ou d'un organisme à vocation particulière, dans le cadre du processus global d'établissement des prévisions préliminaires du budget de fonctionnement et du budget des immobilisations de la Ville.

DISCUSSION

The Committee of Adjustment 2019 Draft Operating Estimates have been developed to achieve Council's directive to be 100 percent direct cost recovery and to comply with the requirement of the *Planning Act* that the fee schedule meet only the anticipated costs for processing applications to the Committee of Adjustment. Accordingly,

application and other service fees are set to generate sufficient revenues to ensure full direct cost recovery while minimizing surpluses and deficits.

Annual adjustments to application fees must be made based on forecasted application volumes for the coming year. These forecasts rely heavily on observed short-term and long-term trends, and must also account for external factors such as overall construction activity, regulatory changes and the economy. To this end, based on the volume forecast of applications for 2019, the Committee of Adjustment Draft Operating Estimates reflect a 1% increase for “Primary” and “Secondary” application types, which is necessary to offset scheduled increases in staff compensation.

ANALYSE

Les prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2019 du Comité de dérogation ont été élaborées de manière à respecter la directive du Conseil de recouvrer la totalité des coûts directs et de se conformer à l’obligation prévue par la *Loi sur l’aménagement du territoire*, selon laquelle le barème des droits ne doit couvrir que les coûts prévus pour le traitement des demandes présentées au Comité de dérogation. Par conséquent, les droits de demande et les autres frais de service sont établis de manière à générer des recettes suffisantes pour assurer le recouvrement intégral des coûts directs, tout en réduisant au minimum les excédents et les déficits.

Les rajustements annuels des droits de demande doivent être effectués en fonction du volume de demandes prévu pour l’année à venir. Ces prévisions reposent en grande partie sur les tendances observées à court et à long terme et doivent également tenir compte de facteurs externes, comme les travaux de construction dans leur ensemble, les changements réglementaires et l’économie. Dans cette optique, selon le volume de demandes prévu pour 2019, les prévisions préliminaires du budget de fonctionnement du Comité de dérogation reflètent une augmentation de 1 % pour les demandes de type « principal » et « secondaire », qui permettra de compenser les augmentations salariales prévues.

RURAL IMPLICATIONS

There are no specific rural implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR RURAL

Aucune répercussion sur le secteur rural n'est associée à la mise en œuvre du présent rapport.

CONSULTATION

This report is being submitted as part of the 2019 budget review process and is subject to the same budget consultation process.

CONSULTATION

Le présent rapport est présenté dans le cadre du processus d'examen du budget 2019 et assujetti au même processus de consultation sur le budget.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide issue.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il s'agit d'une question à l'échelle de la ville.

LEGAL IMPLICATIONS

ONLY LEGAL SERVICES STAFF MAY COMPLETE THIS SECTION. Report writers should provide the general information, details and rationale related to the topic in the Discussion section of the report, as well as any known or previously identified legal issues or concerns. The respective Solicitor will outline the legal impact to the City resulting from the report recommendations in the Legal Implications section. If there are no legal implications, the Solicitor will provide a comment to that effect. All reports will be sent via the online RADAR tool to Lisa Kilner (ext. 14465) to secure the necessary comments and approval from Legal Services. Reports cannot go forward without addressing this section and Legal Services must be given a minimum of five (5) working days to review and provide comments.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

SEUL LE PERSONNEL DES SERVICES JURIDIQUES PEUT REMPLIR CETTE SECTION. Le rédacteur du rapport doit fournir les renseignements généraux, les détails et la justification à ce sujet dans la section ANALYSE du rapport tout comme toute question ou préoccupation juridique connue ou soulevée par le passé. L'avocat responsable décrira en suite les répercussions juridiques pour la Ville soulevées par les recommandations du rapport dans la section RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES. S'il n'y en a pas, l'avocat rédigera un commentaire à cet effet. Tous les rapports doivent être envoyés en ligne par l'outil RADAR à Lise Kilner (poste 14465) afin d'obtenir les commentaires nécessaires et l'approbation des Services juridiques. Les rapports ne

peuvent pas être présentés sans cette section et les Services juridiques doivent disposer d'au moins cinq (5) jours ouvrables pour examiner et formuler des commentaires.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

There are no specific risk management implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

FINANCIAL IMPLICATIONS

As outlined within the report.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Répercussions soulignées dans le présent rapport

ACCESSIBILITY IMPACTS

The 2019 Draft Operating Estimates include a budget line to render Committee of Adjustment online content accessible.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Les prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2019 comprennent une ligne budgétaire visant à rendre accessible en ligne le contenu de l'information du Comité de dérogation.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

No technical implications associated with receiving this report.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée à la réception du présent rapport.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

This section is not applicable to this report.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Cette section ne s'applique pas au présent rapport.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 – 2019 Draft Operating Estimates

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document 1 - Prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2019

DISPOSITION

Budgets will be amended as per Council deliberation and adoption.

SUITE À DONNER

Les budgets seront modifiés en fonction des délibérations du Conseil et de leur adoption.